

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les nominés aux premières « Fibres d’or » sont connus !

Marche-en-Famenne, le 16 avril 2018 – Cette année, les Rencontres Filière Bois se réinventent en changeant de décor, de date et de concept. En guise de point d’orgue d’une journée riche en informations et échanges, les organisateurs ont décidé de mettre à l’honneur des entrepreneurs particulièrement engagés dans le développement de la filière bois wallonne lors d’une soirée de gala exceptionnelle au cours de laquelle quatre Fibres d’or seront décernées. Les catégories sont les suivantes : innovation procédé, innovation produit, jeune entrepreneur et formation.

Innovation Procédé

La Fibre d’or de l’innovation procédé est octroyée à une entreprise wallonne qui a transféré ou développé une technique innovante en Wallonie. Cette technique a contribué de façon majeure à l’essor de l’emploi du bois. Son transfert ou son développement s’est réalisé dans le respect des 3 piliers fondamentaux et indissociables du développement durable : économique, social et environnemental.

Les nominés sont :

- **Groupe François**, pour son effort de chaînage des opérations de production dans une logique d’économie circulaire à l’échelle du groupe : exploitation, sciage, palettes et pellets, recyclage, trigénération, etc.
- **Mobic**, pour le développement de robots en vue de la préfabrication d’éléments d’ossature bois et pour l’automatisation de la découpe.
- **Ter-consult.be**, fruit de la collaboration de cinq jeunes bioingénieurs, pour le développement de logiciels et l’utilisation originale de drones comme outils d’aide à la gestion forestière.

Innovation Produit

La distinction entre une innovation procédé et une innovation produit n’est pas toujours aisée. En effet, le développement d’un procédé peut mener à la fabrication d’un nouveau produit et un produit peut mener à la mise en place d’un nouveau procédé ! Toutefois, il s’agit, pour cette Fibre d’or de l’innovation produit de récompenser une entreprise qui a mis au point ou distribué un produit novateur à base de bois ou favorisant l’usage du bois. Ici également, ce produit doit respecter les trois piliers fondamentaux du développement durable.

Les nominés sont :

- **Fabribois**, pour ses châssis ouvrants résistant au feu et incorporant du miscanthus comme isolant.
- **Keep silence**, pour son système d’isolation acoustique contre les bruits d’impacts ainsi que les sons de basse fréquence dans maisons ou immeubles en bois par le plancher.
- **Stabilame**, pour ses panneaux en bois lamellés-croisés courbes.

Jeune entrepreneur

C'est l'âge qui constitue ici le critère de sélection, et non l'ancienneté dans la filière bois. Seuls les entrepreneurs de moins de 40 ans sont éligibles dans cette catégorie. L'objectif de la Fibre d'or du jeune entrepreneur est avant tout de mettre en lumière l'audace et l'enthousiasme d'entrepreneurs qui se sont engagés tôt dans un secteur de la filière bois.

Les nominés sont :

- **Geoffroy et Jérôme Hontoir (scierie Hontoir)**, pour la reprise de la scierie familiale spécialisée dans le sciage du chêne depuis plus de 4 générations.
- **Pierre-Antoine Cordy, Benoît Hargot, Alexandre Rossignon (NEY WOW)**, pour la création d'un bureau d'études spécialisé dans la conception, l'expertise et les produits de structure bois.
- **Adrien Meirlaen (menuiserie Respectable)**, pour la fabrication de mobilier en essences locales dans une logique de circuits courts et d'économie circulaire.

Formation

La Fibre d'or de la formation récompense l'entreprise qui a eu recours au nombre d'heures de formation en numérique le plus élevé, tant en interne qu'en externe, au cours des quatre dernières années.

Les nominés sont :

- **4Wood**, créateur de présentoirs et displays en MDF à assembler sans clou ni vis.
- **Alpha B**, menuiserie spécialisée dans les travaux d'aménagement intérieur pour les particuliers et les entreprises.
- **Marlière**, ébénisterie fabricant de mobilier sur mesure haut de gamme.

Rendez-vous le jeudi 26 avril 2018 à partir de 18h30 au Libramont Exhibition & Congress pour découvrir les premiers lauréats des Fibres d'or. Cette soirée de gala sera précédée d'une journée de conférence, d'échanges et de démonstrations de produits. Tous les renseignements et le lien vers les réservations sont disponibles sur le site www.rfbois.be.

A propos de l'Office économique wallon du bois

Opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2012, l'Office économique wallon du bois a été constitué par le Gouvernement wallon avec pour mission essentielle de créer les conditions propices au développement économique et à la création d'emplois dans la filière bois en Wallonie. Il est chargé d'élaborer une stratégie de développement de la valorisation et de l'usage du bois, dans une optique de maximisation de la valeur ajoutée générée par les entreprises wallonnes. Il doit piloter les actions que cette stratégie réclame en assurant une affectation consensuelle de la ressource.

A propos des Rencontres Filière Bois

Les Rencontres Filière Bois sont organisées collégialement par l'ensemble des composantes de la filière bois, publiques et privées, et rassemblent chaque année plus de 300 participants. Elles poursuivent un double objectif. Elles contribuent d'une part à combler le déficit en matière de communication dont pâtit la filière et participent d'autre part, en rassemblant les professionnels de la forêt et du bois, au décloisonnement entre les sous-secteurs dont la filière est constituée, ainsi qu'à l'harmonisation des points de vue.

